

Agen, le 03/02/2023

## Ouverture d'une formation conduisant au métier d'Ambulancier au sein de l'IFPS à Agen

*Les métiers du transport sanitaire connaissent actuellement des difficultés de recrutement en personnel. Afin de répondre à ce besoin sur le territoire, une formation d'ambulancier ouvrira en février 2023 sur le site de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé à Agen, ainsi qu'une formation d'auxiliaire ambulancier 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.*

Les entreprises de transports sanitaires sont confrontées à un besoin important en personnel, notamment d'ambulanciers diplômés. Ce phénomène a été majoré par les crises successives qui ont touché le secteur de la santé et où les professionnels du transport sanitaire ont été confrontés à des prises en soins plus complexes, plus longues et plus nombreuses.

Au vu de la situation sur notre département, la Délégation Départementale de Lot-et-Garonne de l'Agence Régionale de Santé a été alertée par les entreprises du secteur des risques possibles de difficulté de prise en charge de l'ensemble des besoins de transport de patients faute de candidatures de professionnels diplômés.

### L'offre en transport sanitaire et le besoin en professionnels formés sur notre territoire :

Les entreprises de transports sanitaires sont réparties en 6 secteurs géographiques sur le département : 1 sur Nérac / Aiguillon, 3 à Agen, 4 sur Fumel et sur Tonneins et 5 sur Marmande. Cela représente 191 véhicules dont 97 Véhicules Sanitaires Légers (VSL), 79 ambulances et 15 Ambulances de Secours et Soins d'Urgence (ASSU). Au total, ce sont donc 500 personnels administratifs et roulants qui exercent au sein de ce secteur en Lot-et-Garonne.

Cette offre est complétée par les services de transport sanitaire des établissements de santé de Lot-et-Garonne et les véhicules SMUR.

Afin de répondre à la pénurie actuelle, les professionnels du secteur estiment le besoin pour les 5 années à venir à 50 ambulanciers et 20 auxiliaires ambulanciers nouvellement diplômés.

### La formation ambulancier :

La rentrée en formation ambulancier est prévue le 27 février 2023 sur le site de l'IFPS d'Agen. 20 places sont ouvertes dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue. Une seconde rentrée est prévue en août 2023. À terme, 50 élèves ambulanciers seront formés chaque année. Cette formation sera complétée par une formation d'auxiliaire ambulancier prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Pour permettre la concrétisation de ce projet d'Institut de Formation des Ambulanciers sur Agen, les présidents de l'Association de Transport Sanitaire d'Urgence de Lot-et-Garonne (ATSU 47) et du Syndicat Départemental des Ambulanciers Privés du 47 (SDAP 47) sont parties prenantes de cette ouverture.

Enfin, les équipes du SMUR et SAMU du Centre Hospitalier Agen-Nérac sont pleinement engagées dans ce projet, que ce soit dans l'accompagnement et l'accueil d'élèves ambulanciers en stage, à travers des interventions durant le cursus de formation théorique, ou en participant aux différentes instances de l'institut.



Centre Hospitalier Agen-Nérac  
route de Villeneuve 47923 AGEN cedex 9  
☎ 05.53.69.70.71 ✉ [contact@ch-agen-nerac.fr](mailto:contact@ch-agen-nerac.fr)  
[www.ch-agen-nerac.fr](http://www.ch-agen-nerac.fr)

Suivez-nous !





CENTRE HOSPITALIER  
AGEN - NERAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La formation peut être prise en charge par un OPérateur de COmpétences (OPCO), par la mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF), ou en autofinancement.

*Plus d'informations sur le site internet de l'IFPS : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com)*

### CONTACT PRESSE

Jean-Arnaud ELISSALDE-BONNET, *Responsable de la Communication* - Centre Hospitalier Agen-Nérac

☎ 05.53.69.71.95 ✉ [communication@ch-agen-nerac.fr](mailto:communication@ch-agen-nerac.fr)



Centre Hospitalier Agen-Nérac  
route de Villeneuve 47923 AGEN cedex 9  
☎ 05.53.69.70.71 ✉ [contact@ch-agen-nerac.fr](mailto:contact@ch-agen-nerac.fr)  
[www.ch-agen-nerac.fr](http://www.ch-agen-nerac.fr)

**Suivez-nous !**



*Le Centre Hospitalier Agen-Nérac est certifié « Haute Qualité des Soins » par la Haute Autorité de Santé.*